

## **LA PROFITABILITE DES BANQUES ISLAMIQUE UNE REVUE DE LITTERATURE EMPIRIQUE ET THEORIQUE**

Cette section sera consacrée à expliquer à la profitabilité des banques islamiques. Nous allons procéder de façon similaire à la section précédente. Nous évoquerons tout d'abord les théories financières qui expliquent la rentabilité des firmes notamment les théories de marché. Dans une seconde étape, nous analyserons la profitabilité des banques islamiques en vertu de ces théories financières.

### ***2.1 Diversification, risque et rentabilité : approche théorique***

Tout diagnostic financier s'articule autour de deux dimensions fondamentales : la rentabilité et le risque. Les théories financières rapportent que le risque et la rentabilité ne doivent pas être jugés de façon indépendante. Les théories de marché, depuis Markowitz (1952), ont étudié les interactions qui existent entre le risque, la diversification et la performance. La finance est fondée sur le postulat que tout investisseur est rationnel, c'est-à-dire qu'il cherche à maximiser sa rentabilité et à diminuer son risque. À rentabilité égale, l'investisseur choisira le titre le moins risqué ; à risque équivalent, il choisira le titre le plus rentable. Markowitz (1952), le fondateur de la théorie du portefeuille, rapporte que la diversification permet pour un niveau de rentabilité donné de réduire le risque ; ou pour un niveau de risque donné, d'améliorer la rentabilité. En effet, si la rentabilité d'un portefeuille est égale à la moyenne des rentabilités des actifs qui le composent, en revanche, le risque d'un portefeuille diversifié est inférieur à la moyenne des risques des actifs qui le composent. Le modèle de marché (Sharpe, 1964) suggère que le risque total d'un actif, représenté par sa variance, est la résultante de deux forces : l'influence de marché que l'investisseur ne peut éliminer même en

diversifiant son portefeuille et le risque spécifique qu'il est possible de l'éliminer par le biais de la diversification. Le modèle de marché rapporte également que le risque d'un portefeuille diversifié dépend du risque de chaque actif inclus dans le portefeuille et du degré de dépendance entre les variations des actifs risqués entre eux.

Dans les firmes bancaires, la diversification du portefeuille d'actifs peut être à plusieurs niveaux : diversification des activités et des métiers, diversification sectorielle, diversification géographique et diversification des produits et services financiers. L'un des intérêts de la diversification est d'assurer la plus grande régularité possible dans l'évolution des revenus et du résultat. La diversification d'un établissement bancaire peut améliorer la performance de cet établissement, lui permettant ainsi de compenser les pertes éventuelles d'un secteur, d'un marché ou d'un produit, par des gains dans d'autres. En considérant le portefeuille d'activité des banques, la théorie de marché suggère que le risque de l'ensemble des activités bancaires est rapporté au risque propre de chaque activité et aux corrélations entre les activités bancaires. Plusieurs études empiriques mettent en évidence l'impact de la diversification des actifs bancaires sur la réduction du risque, l'économie des coûts et la réduction des asymétries d'informations (Patry, 2002).

Sur les marchés financiers, le risque systématique est rémunéré. Plus l'investissement est risqué, plus la rentabilité espérée est élevée. Pour qu'une firme soit viable, le risque doit être rémunéré de façon satisfaisante par crainte de ne plus trouver d'apporteurs de capitaux. L'apport en fonds propres d'un actionnaire varie en fonction de son évaluation du risque. En conséquence, le taux de rentabilité exigé par un actionnaire peut être représenté par la relation fondamentale du modèle d'évaluation des actifs financiers MEDAF (Sharpe, 1964 ; Lintner, 1965):

$$R_i = r_F + \beta_i [E(R_M) - r_F]$$

Avec :

$R_i$  : Taux de rentabilité exigé des capitaux propres ;  $r_F$  : Taux d'intérêt sans risque

$E(R_M)$  : Rentabilité espérée sur le marché ;  $\beta_i$  : Volatilité de la rentabilité de l'actif considérée rapporté au marché.

Selon cette relation, le taux exigé par les actionnaires est égal au taux de l'actif sans risque majoré par une prime de risque. Selon la logique de cette relation, la rentabilité des capitaux propres ne peut être inférieure au taux de l'actif sans risque. En simplifiant ceci, la rentabilité des fonds propres ne doit pas être inférieure au coût de dettes financières. En effet, l'actionnaire, compte tenu du risque supérieur qu'il encourt par rapport au créancier, exige une rémunération plus élevée que le taux exigé par le prêteur.

La relation d'effet de levier financier est une autre relation rapportée par la théorie financière qui permet d'expliquer la rentabilité des capitaux propres en fonction de la rentabilité des actifs et du coût de l'endettement. Mathématiquement, cette relation est donnée par :

$$R_K = R_e + (R_e - i) \times \frac{D}{K}$$

Avec :  $R_K$  : La rentabilité des capitaux propres ;  $R_e$  : La rentabilité économique ;  $i$  : Le coût de l'endettement ;  $D$  : Le montant de l'endettement,  $K$  : Le montant des capitaux propres.

L'effet de levier explique comment il est possible de réaliser une rentabilité des capitaux propres supérieure à la rentabilité économique.

La rentabilité des capitaux propres est donc égale à la rentabilité des actifs majorée par l'effet de levier. En effet, en cas d'endettement, si le taux de rentabilité économique  $R_e$  est supérieur au coût de la dette  $i$ , il se produit un effet de levier sur la rentabilité des capitaux propres d'autant plus que le ratio d'endettement est élevé. Le taux de rentabilité des capitaux propres est alors supérieur au taux de rentabilité économique. La différence entre les deux taux permet de mesurer l'effet de levier financier. L'endettement permet ainsi d'augmenter la rentabilité des capitaux propres sans augmenter la rentabilité économique.

L'effet de levier permet de connaître l'origine d'une bonne rentabilité des capitaux propres qui provient de la rentabilité de l'actif économique et/ou de la pure construction financière qu'est l'effet de levier.

## ***2.2 Diversification, risque et rentabilité dans un contexte islamique***

Les théories de marché révèlent que la rentabilité des actifs est principalement expliquée par le degré de diversification du portefeuille d'actifs et le degré de prise de risque. Plus l'investissement est risqué, plus la rentabilité est élevée. Les théories de marché expliquent également que la rentabilité des capitaux propres est expliquée par la rentabilité économique et par la relation d'effet de levier financier. Nous allons nous baser sur ces apports théoriques pour conclure sur les différences qui pourraient exister entre les profitabilités des banques islamiques et conventionnelles.

### **2.2.1 *La diversification dans les banques islamiques***

L'analyse de la diversification dans les banques islamiques permet de conclure que leurs modes de diversification sont différents du contexte conventionnel.

#### **a. *Diversification sectorielle des banques islamiques***

La diversification sectorielle a pour objectif de réduire le risque économique du portefeuille en partant du principe selon lequel les secteurs d'activités réagissent différemment aux phases des cycles économiques. La diversification sectorielle réduit le risque spécifique du portefeuille si elle correspond à des secteurs d'activités peu corrélés dont les proportions respectives dans la composition du portefeuille sont équitablement représentées.

La finance islamique exclut de financer des secteurs qui ne sont pas conformes à loi islamique (industrie du vin, industrie porcine, industrie bancaire conventionnelle, assurance conventionnelle, etc.) ou de façon général les secteurs non socialement responsables (armement, tabac, les loteries, casinos, etc.) et qui ne rentre pas dans la sphère du développement durable (le principe n°4). Les spécificités de la finance islamique exigent les banques islamiques à procéder à un filtrage financier et extra-financier pour sélectionner les actifs/projets à financer, elles vont ainsi automatiquement exclure un grand nombre de secteurs. Les banques islamiques risquent ainsi de ne pas saisir des opportunités d'investissement qui se présentent sur le marché pour la simple raison qu'elles ne sont pas conformes à la Shariah. **L'exclusion sectorielle réduit les opportunités d'investissement à saisir par les banques islamiques.**

L'application de ce principe favorise le risque de concentration de l'actif des banques islamiques. Ce risque est défini par le risque qu'une part importante de l'actif soit affectée à un même secteur. D'ailleurs, cette concentration sectorielle est très visible dans la région du golf persique, où l'actif des banques islamiques est principalement concentré sur les projets immobiliers et les infrastructures (Chatti, 2010). **L'exclusion sectorielle favorise le risque de concentration dans l'actif dans des secteurs bien spécifiques.**

Cependant, toute transaction financière doit être sous-entendue par un actif tangible et identifiable. C'est le principe de l'asset backing. L'application de ce principe permet à la banque d'éviter ce risque de concentration dans des secteurs spécifiques puisque elle dispose d'une meilleure vision sur l'allocation des fonds. Elle peut ainsi procéder à la diversification de son portefeuille par des actifs qui ne sont pas corrélés ou faiblement corrélés, et peut ainsi réduire le risque. **Le principe de tangibilité est un moyen efficace pour réduire le risque de concentration dans l'actif.**

Les banques islamiques ne sont pas autorisées à investir dans des fonds spéculatifs en raison de l'interdiction de la spéculation et de la prise de risque excessive. Cette exigence impactera la profitabilité bancaire puisque en théorie de marché, plus l'investisseur prend du risque, plus il espère une meilleure rentabilité. **La prise de risque reste raisonnable dans les banques islamiques.**

#### *b. Diversification des modes de financement dans les banques islamiques*

Les banques islamiques ont développé des techniques financières qui leurs sont propres. Ces pratiques résultent de l'interdiction du taux d'intérêt et /ou de l'exigence de la tangibilité dans les transactions financières. Comme nous l'avons développé en premier chapitre, la banque dispose de deux types de techniques financières : des modes de financement à revenus fixe (Murabaha, Ijara, Salam, Istisn'a) et des modes de financement à revenu variable (Musharaka, et Murabaha). A partir de ces modes de financements basiques, les banques islamiques ont la possibilité de monter des structures de financement beaucoup plus complexes, sophistiquées et innovantes.

Les banques islamiques détiennent à la fois un portefeuille d'actifs qui génère des revenus fixes sur la durée des contrats et un portefeuille d'actifs qui génère des revenus variables. Les banques islamiques sont ainsi exposées à la volatilité de taux de rendements. Les banques conventionnelles utilisent des produits dérivés tels que les instruments de swap pour gérer ces risques. Le recours aux produits dérivés conventionnels est quasi inexistant en finance islamique en raison de l'interdiction du taux d'intérêt, de Maysir et de Gharar. Les dérivés conformes à la loi islamique sont en effet très rares. Ce qui explique la concentration des portefeuilles des banques islamiques sur des modes de financement de courtes maturités comme Murabaha, autorisant un processus de re-tarification à court terme pour protéger les marges d'intermédiation (Hassoune et Haladjian, 2010). Les banques islamiques ont une préférence à investir dans des Asset based Instruments de courte maturité, elles ont limité leur choix à ces actifs différemment du modèle théorique qui incite à adopter les différents types de contrats pour bénéficier de la diversification. La majorité s'est limitée à avoir une structure d'actif composée par les différents contrats de vente (surtout *Murabaha*) ou bien de Leasing (*Ijara*). Cette préférence est expliquée par le fait que cette catégorie d'instruments encoure un faible risque et génère un rendement plus certain que les contrats participatifs (*Musharaka*, *Mudaraba*).

En pratique, le manque du financement participatif est très limité. Chatti (2010) suggère que ce phénomène est dû à plusieurs raisons dont les principaux :

- Le problème hasard moral de sélection adverse des porteurs de projets (Mujlawana et al, 2004 ; Dar and Presley, 2000).
- Les coûts liés aux études de faisabilité pour la sélection des meilleurs projets.
- Les coûts liés au monitoring des projets en vertu de la relation de partenariat entre la banque et ses clients.
- Le refinancement des banques (les dépôts) reste essentiellement à court terme ce qui limite l'investissement dans des actifs de LT, notamment des prises de participation dans des projets de LT (Hassoune, 2003).
- Le suivi des projets financés par du capital-investissement islamique *Mudaraba* ou *Musharaka* nécessite la mobilisation de ressources humaines qualifiées et expérimentées.

Bien qu'en théorie, la finance islamique incite à la diversification par l'adoption de différentes techniques de financement, En pratique, Il n'y a pas une grande différence entre les banques islamiques et conventionnelles. Les contrats les plus fréquemment utilisés sont assimilés à des contrats de dettes. **En pratique, l'actif des banques islamiques est concentré sur des actifs de CT et de rendement certain.**

### *c. Diversification des métiers dans les banques islamiques*

Les banques islamiques se rapprochent des banques universelles. La banque universelle se caractérise par une diversité de métiers (banque de détail, banque de financement et d'investissement, banque de gestion d'actifs). Généralement, la banque islamique représente une structure similaire qui offre tous les produits et tous les services financiers à tout type de clientèle (corporate, particuliers, etc.) comme les dépôts, les différents modes de financement, l'ingénierie financière, les services de banques d'affaires, etc. La diversification des métiers vise à créer de nouvelles sources de revenu par une meilleure fidélisation de la clientèle. Par la diversification, la banque peut offrir un service principal tout en garantissant des services complémentaires.

### *2.2.2 Effet de levier dans les banques islamiques ?*

Les théories financières de structure de capital sont basées sur l'hypothèse que les fonds ne peuvent être soulevés que par l'endettement et les capitaux propres. Les théories financières classiques se basent également sur le fait que l'introduction des dettes augmente le risque financier des firmes. Ce risque supplémentaire est supporté par les actionnaires. Ces derniers, en acceptant ce risque, ils exigent ainsi un taux de rentabilité plus important.

Al-Deehani et al (1999) ont étudié l'applicabilité de ces propositions dans les banques islamiques, en absence de dettes. Leur travail, dont les principales propositions sont ci-dessous, est original et représente l'une des rares études qui s'intéressent à l'applicabilité des théories de marché dans un contexte de finance islamique.

La particularité de ces institutions est qu'elles collectent les fonds sous forme de dépôts d'investissement participatifs. Ces fonds sont non garantis, à la différence des dépôts

conventionnels. Par conséquent, la mobilisation des fonds d'investissement par les banques islamiques n'augmente pas leur risque de faillite et leur risque financier. Les actionnaires des banques islamiques ne vont pas exiger ainsi un taux de rentabilité de capitaux propres plus important si on les compare aux actionnaires des banques conventionnelles (qui exigent des rentabilités de capitaux propres plus importants avec l'augmentation de l'endettement). Al Deehani (1999) conclu que si l'endettement permet d'augmenter la rentabilité des capitaux propres dans les banques conventionnelles, la mobilisation des comptes d'investissement ne le permet pas dans les banques islamiques. Ce constat est valable pour une structure de capital très simplifiée d'une banque islamique composée des capitaux propres et des fonds d'investissement participatifs.

La rémunération des titulaires des comptes d'investissement est fonction de la performance des actifs financés par ces fonds d'investissement (le contrat Mudaraba). Si l'actif bancaire est conjointement financé par les capitaux propres et par les fonds d'investissement, les actionnaires et les titulaires des comptes d'investissement partagent ainsi le même risque sur leur portefeuille d'investissement et espèrent donc la même rentabilité. Ceci est différent du cadre conventionnel où seules les banques absorbent le risque et non les déposants. Les titulaires des comptes d'investissement supportent ainsi le même risque que les actionnaires, mais supportent un risque plus important que les déposants en banques conventionnelles. Si les actifs financés par les dépôts d'investissement génèrent des profits, ceci va augmenter la rentabilité des capitaux propres des actionnaires sans avoir encouru un risque financier supplémentaire (Al-Deehani et al, 1999).

En conclusion, dans un contexte conventionnel, l'origine d'une bonne rentabilité des capitaux propres provient de la rentabilité de l'actif économique et/ou de la pure construction financière qu'est l'effet de levier. **Dans un contexte islamique, la rentabilité des capitaux propres est expliquée en grande partie par la rentabilité des actifs. L'effet de levier est plus faible dans les banques islamiques, comparées aux banques conventionnelles, du à l'existence des comptes d'investissement participatifs.**

### *2.2.3 L'analyse des coûts dans les banques islamiques*

La réduction des asymétries d'information, les coûts d'agence entre la banque et les déposants, la diversification des métiers dans les banques islamiques impactent les coûts des banques islamiques.

Nous avons expliqué que les banques islamiques se rapprochent des banques universelles et se caractérise par une diversité de métiers. Généralement, il est moins coûteux pour une seule banque d'offrir une variété de produits présentant à la base des synergies. La banque islamique par exemple peut participer dans le capital d'une entreprise (via Musharaka par Ex.) et lui fournir simultanément le financement des équipements (via le Leasing par Ex.). La banque réalise ainsi une économie de coûts de transaction en exécutant tous les actes au sein d'une même entité. S'y ajoutent des économies de coûts d'informations, car elle connaît mieux les caractéristiques du risque de ses clients. Elle peut utiliser ces mêmes informations pour générer d'autres activités avec les mêmes clients. La possibilité de vendre un ensemble de produits à un même client permet aussi de réduire l'asymétrie d'information entre la banque et le client, proposant ainsi une meilleure évaluation du risque. Théoriquement, la diversification des activités/métiers dans les banques islamiques réduit les coûts de transactions et informationnels.

L'analyse des asymétries d'informations et des conflits d'agence dans les banques islamiques montrent que les conflits d'intérêt *actionnaires-déposants*, *actionnaires-dirigeants* sont plus faibles dans les banques islamiques. En plus, les nouvelles relations d'agence qui se créent avec les titulaires des comptes d'investissement et le comité consultatif de Shariah, engendrent des coûts supplémentaires.

Dans son ensemble, les coûts (informationnels, de transactions, d'agence, etc.) sont différents dans les banques islamiques et impacteraient la profitabilité de la banque islamique.

En conclusion, Du fait des différences dans les modes de diversification, les opportunités d'investissements, les prises de risque et les différences dans l'efficience du fonctionnement des deux types de banque, nous faisons l'hypothèse d'une profitabilité différente entre les banques islamiques et les banques conventionnelles.

Nous testons l'hypothèse suivante :

#### **H4 : la profitabilité des banques islamiques est différente de celle des banques conventionnelles.**

### ***2.3 Comparaison de profitabilité des banques : une revue de littérature empirique des études comparatives***

Plusieurs études empiriques se sont focalisées sur la comparaison de la profitabilité des banques islamiques et les banques conventionnelles. Certains travaux révèlent que les banques Islamiques sont plus profitables comparées aux banques conventionnelles (Olson et Zoubi, 2008 ; Hassoune, 2002 ; Iqbal, 2001 ; Rosly et Bakar, 2003). Cependant, d'autres études empiriques trouvent des résultats différents (Metwally, 1997; Ahmed & Hassan, 2007; Kader & Asarpota, 2007) (tableau 7).

Olson et Zoubi (2008) ont comparé 28 banques conventionnelles à 16 banques islamiques de la région du Golf pour la période 2000-2005. Leur étude confirme que les banques Islamiques sont plus profitables et montre que la rentabilité des actifs et la rentabilité des capitaux propres sont significativement plus élevées dans les banques islamiques. Le ratio de marge nette est deux fois plus élevé également pour les banques Islamiques relativement aux banques conventionnelles et la différence est significative. Leur étude révèle aussi que les banques islamiques versent à leurs actionnaires des dividendes plus importants par rapport à leurs homologues conventionnelles. L'étude d'Iqbal (2001) a révélé que les banques Islamiques enregistrent de plus fortes rentabilité des capitaux propres et de rentabilité des actifs comparées à un échantillon de référence de banques conventionnelles pour la période 1990-1998. L'étude portait sur 24 banques dont 12 islamiques de 10 pays différents<sup>31</sup>. L'étude menée par Rosly et Bakar (2003) a montré également que la rentabilité des actifs et la marge bénéficiaire des banques islamiques sont plus élevées en Malaisie pendant la période 1996-1999.

Cependant, d'autres études empiriques trouvent des résultats différents (Metwally, 1997; Ahmed & Hassan, 2007; Kader & Asarpota, 2007). Metwally (1997) a comparé 30 banques

<sup>31</sup> Kuwait, UAE, Bahreïn, Jordanie, Égypte, Turquie, Bangladesh, Qatar, Malaysia, Arabie Saoudite

dont 15 sont islamiques pendant la période 1992-1994. Ses résultats révèlent que les banques Islamiques ne semblent pas être très différentes de leurs homologues conventionnels en termes de rentabilité des actifs et du taux de rendement sur les dépôts. Les deux types de banques offrent des rendements équivalents à leurs clientèles. Olson & Zoubi (2008) ont reporté que les rendements espérés sont similaires à ceux offerts sur les dépôts conventionnels de même maturité bien que les taux de rendements sur les dépôts islamiques devrait dépendre des profits futurs. Ahmed & Hassan (2007) ont montré également que l'activité bancaire islamique ainsi que conventionnelle génèrent une rentabilité des capitaux propres et une rentabilité des actifs similaires au Bangladesh. Kader & Asarpota (2007) ont montré que les banques islamiques aux Emirats Arabes Unis génèrent une rentabilité des capitaux propres plus faibles pour la période 2000-2004.

Les déterminants de la profitabilité des banques ont longtemps été un axe majeur de recherche dans de nombreux pays (tableau 6). Les études sur les déterminants de la performance bancaire ont porté sur les deux catégories de banques, d'une part islamiques (Srairi, 2008 ; Sanusi et Ismail, 2005 ; Bashir et Hassan, 2003 ; Bashir, 2003 ; Sudin, 1996) et d'autres part, conventionnelles (Olson et Zoubi, 2011 ; Dietrich et Wanzenried, 2011 ; Athanasoglou et al, 2008 ; Rouisi et al, 2008 ; Srairi, 2008 ; Pasiouras et Kosmidou, 2007 ; Ben Naceur and Goaied, 2003).

Toutes les études empiriques considèrent des facteurs internes liés aux caractéristiques spécifiques aux banques ainsi que des facteurs externes liés à l'industrie bancaires et à l'économie. Les facteurs internes sont en général des facteurs liés à la gestion comme la gestion du risque, la gestion des coûts, la liquidité, le capital, la taille, etc. Les facteurs externes ne sont pas sous le contrôle direct de la gestion mais sous celui d'autres institutions. Les principaux restent les facteurs de régulation, la concurrence, la concentration, la part de marché, l'inflation et la demande de monnaie, etc. La théorie économique et les études empiriques existantes divergent souvent sur l'impact de ces facteurs sur la profitabilité bancaire.

Nous allons nous intéresser dans notre étude seulement aux caractéristiques internes. Notre choix est justifié par le fait que les déterminants internes prennent en compte les spécificités de la banque, nous pouvons détecter ainsi le caractère « islamique » des banques islamiques. Les déterminants internes les plus étudiées et qui généralement présentent des impacts

significatifs sur la profitabilité sont la taille, la structure de capital, la liquidité de l'actif bancaire, le risque de crédit et le volume de dépôt.

La relation entre *la taille* et la rentabilité constitue une partie importante de la théorie de la firme. En effet on y pose le problème de taille optimale d'une firme qui maximise la rentabilité. L'impact de la taille sur la profitabilité bancaire diverge suivant les études. Dietrich et Wanzenried (2011), Rouisi et al (2010) montrent que la taille affecte positivement la profitabilité. Bashir et Hassan (2003) trouvent le même résultat pour les banques islamiques. Ceci, peut s'expliquer par le fait que les banques de taille plus élevée ont plus de possibilités d'accorder un volume plus important de prêts et de financements à leurs clientèles par rapport aux banques de petites tailles, ce qui augmente leurs rentabilités des actifs. En plus, les grandes banques ont tendance à avoir des portefeuilles plus diversifiés des produits bancaires comparées aux petites banques ce qui réduit leur risque. Des économies d'échelle peuvent résulter également d'une plus grande taille. Ces conditions entraînent plus d'efficacité opérationnelle pour les banques de grandes tailles. Pasiouras et Kosmidou (2007), Srairi (2008) et Sanusi & Ismail (2005) montrent que la taille affecte négativement la profitabilité. Leur résultat suggère que si la taille de la banque dépasse un certain niveau, la profitabilité à tendance à diminué. Ce résultat est dû aux coûts d'agence, les frais généraux et d'autres coûts liés à la gestion des entreprises extrêmement large. L'étude de Athanasoglou et al (2008) révèle que la taille de la banque n'a pas d'importance sur la rentabilité. Ce résultat s'explique que les banques de petite taille essaient habituellement de croître plus rapidement, même au détriment de leur profitabilité. En outre, les banques nouvellement créées ne sont pas particulièrement rentables, voire pas du tout rentables, dans leurs premières années de fonctionnement puisqu' elles mettent davantage l'accent sur l'augmentation de leur part de marché, plutôt que sur l'amélioration de leur profitabilité.

*Les actifs liquides* déterminent également la profitabilité bancaire. L'excédent de liquidité affecte négativement la profitabilité bancaire en raison du coût d'opportunité de l'argent inactif. La liquidité joue un rôle majeur dans la gestion d'un établissement de crédit. Généralement, pour faire face à un besoin non anticipé de liquidité, les banques mettent en place des coussins de sécurité sous forme d'actifs liquides (ou liquidity buffer), qu'elles peuvent très rapidement convertir en cash en cas de besoin, et à un coût raisonnable. La capacité de résistance d'une banque face à un choc de liquidité dépend en grande partie de la taille et du degré de convertibilité en cash de ce coussin d'actifs liquides. La réglementation

bancaire impose aux établissements de crédits la détention d'un minimum d'actifs liquides. Les actifs liquides étant moins rémunérateurs que les actifs à maturité plus longues, la gestion du risque de liquidité consiste à trouver un équilibre entre le respect des engagements réglementaires ainsi que vis-à-vis de la clientèle et l'objectif de maximisation de la marge d'intérêt. Traditionnellement, l'octroi des prêts bancaires est l'opération bancaire qui représente la source la plus importante des revenus bancaires et elle est susceptible d'affecter positivement la profitabilité. Les études empiriques confirment l'impact négatif de la liquidité de l'actif sur la profitabilité des banques islamiques et conventionnelles (Srairi, 2008 ; Sanusi et Ismail, 2005 ; Bashir et Hassan, 2003 ; Bashir et Hassan, 2003 ; Bashir, 2003 ; Dietrich et Wanzenried, 2011; Rouisi et al, 2010 ; Pasiouras and kosmidou, 2007 ; Naceur and Goaied 2003). Les ratios les plus utilisés pour mesurer la liquidité des actifs sont le ratio « total prêts/total actif » et le ratio « actifs liquides/total actif ».

*Le risque de crédit* détermine également la profitabilité bancaire. Le risque de crédit est mesuré généralement par le taux de provisionnement des créances douteuses. Un risque de crédit élevé indique une mauvaise qualité d'actifs, par conséquent, une baisse de la rentabilité. Ainsi, le risque de crédit affecte négativement la rentabilité des banques. Olson and Zoubi (2011), Srairi (2008), Rouisi et al (2010) et Dietrich et Wanzenried (2011) montrent que le risque de crédit affecte négativement la rentabilité des actifs des banques conventionnelles.

*Le ratio de capital* détermine également la profitabilité bancaire. La théorie financière suggère que les firmes les plus endettées réalisent des rentabilités de capitaux propres plus élevés. Selon cette approche, le ratio de capital affecte négativement la profitabilité. Cependant, une banque bien capitalisée dispose de plus de flexibilité pour faire face aux pertes imprévues et peuvent rester rentables mêmes en période de crise. En plus, les banques, fortement capitalisées sont capables de saisir les opportunités plus efficacement réalisant ainsi une meilleure rentabilité. L'impact du ratio de capital sur la profitabilité bancaire est différent selon les études. Olson and Zoubi (2011) montrent que le niveau de capitaux propres affecte négativement la rentabilité des capitaux propres. Rouisi et al (2010), Athanasoglou et al (2008), Olson and Zoubi (2011) montrent que le capital a un effet positif sur la rentabilité des actifs des banques et de la marge nette. Des valeurs élevées de la marge d'intérêts nette et de la rentabilité des actifs sont associées à des valeurs élevées du niveau de capital.

*Le volume de dépôts* détermine également la rentabilité bancaire. Plus le volume de dépôts est important, plus la banque serait capable d'élargir et diversifier ses activités réalisant ainsi des profits. Par contre, ceci est réalisable que si la banque est capable de convertir ces dépôts en actifs productifs. L'étude de Olson and Zoubi (2011) révèle que le volume de dépôts affecte positivement la rentabilité des actifs des banques islamiques. L'étude de Dietrich et Wanzenried (2011) révèle que le volume des dépôts a un impact significatif négatif sur la rentabilité des actifs et le ratio de marge nette des banques conventionnelles. Cet effet est remarqué principalement pendant la période de crise. Les banques suisses n'ont pas été capables de convertir la quantité importante des dépôts en des actifs qui génèrent des revenus durant la période de la crise.

En se basant sur cette littérature empirique, la différence de profitabilité entre les banques islamiques et conventionnelles pourrait être expliquée par la différence de ces déterminants de profitabilité entre les deux types de banques.

Nous testons dans notre étude les hypothèses suivantes :

**H5 : il y'a une différence dans les déterminants de profitabilité entre les banques Islamiques et conventionnelles :**

- H5a : Il y'a une différence de **taille** entre les banques Islamiques et conventionnelles
- H5b : Il y'a une différence de **structure de capital** entre les banques Islamiques et conventionnelles
- H5c : Il y'a une différence en termes d'**actifs liquides** entre les banques Islamiques et conventionnelles
- H5d : Il y'a une différence en termes d'exposition au **risque de crédit** entre les banques Islamiques et conventionnelles
- H5e : Il y'a une différence de **volume de dépôts** entre les banques Islamiques et conventionnelles

**H6 : Il y a une différence dans l'impact des différents déterminants classiques sur la profitabilité entre les banques islamiques et conventionnelles.**



**Tableau 5 : Les déterminants de la profitabilité bancaire : tableau synthétique**

Banques conventionnelles																		
	Olson and Zoubi (2011) 527 banques Moyen Orient 2000-2008.			Dietrich et Wanzenried (2011) 372 banques commerciales en Suisse 1999 à 2009			Rouisi et al (2010) 171 banques commerciales françaises dont 104 banques domestiques, 2000-2007			Athanasoglou et al (2008) des banques en Grèce 1985-2001			Srairi (2008) la région du golf persique 1999-2006.			Pasiouras and kosmidou (2007) 584 banques commerciales qui opèrent dans 15 pays 1995-2001.		
	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	NIM
<b>Taille</b>	n.s.	n.s.		+	+/-	+/-	n.s.	+		n.s.			n.s.	-		n.s.	-	
<b>Capital</b>	-	+		-	-	+				+			n.s.	+		+	+	
<b>Actifs liq*.</b>	+	+					+	+					n.s.	+			+	
<b>Ris.crédit</b>	-	+		-	-	+	-	-		-								
<b>Vol. Dépôts</b>	n.s.	n.s.		+	-	-							-					
Banques Islamiques																		
	Srairi (2008) la région du golf persique 1999-2006.			Sanusi et Ismail (2005) 25 banques Islamiques Malaisiennes 1995 et 2004			Bashir et Hassan (2003) 1994-2001			Bashir (2003) Bahreïn, Koweït, Qatar, Emirats Arabes Unis, Jordanie, Egypte, Turquie et Soudan 1993-1998								
	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	ROD	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	NIM	ROE	ROA	NIM
<b>Taille</b>	n.s.						-	+	n.s.	n.s.	n.s.							
<b>Capital</b>	+**			+	-	+	-	n.s.	-	n.s.	n.s.							
<b>Actifs liq*.</b>	+			-	+	n.s.	-	-	n.s.	n.s.	+							
<b>Ris.crédit</b>	+						n.s.	n.s.	-	-	+							
<b>Vol. Dépôts</b>																		

Variables dépendantes : ROA, ROE, NIM, Variables indépendantes (caractéristiques internes de la banque): Taille, ratio de capital, Actifs liquides, Risque de crédit, volume de dépôts.

(+) effet positif ; (-) effet négatif ; n.s. non significatif

\*mesuré par loans/asset or loans/deposits ; \*\*mesuré par liabilities/asset ; une case non remplie signifie que la variable n'est pas utilisée dans la régression.

**Tableau 6 : Une revue de littérature des études comparatives sur les banques islamiques vs leurs homologues conventionnelles.**

Auteurs	Données	Variables	Méthodologie	Les variables significatives	Les résultats concernant la profitabilité et la structure de capital.
Olson and Zoubi (2008)	2000-2005 28 banques conventionnelles 16 banques islamiques La région du golf.	<b>LES RATIOS DE PROFITABILITÉ</b> <b>ROA</b> return on asset; <b>ROE</b> return on equity; <b>PM</b> profit margin; <b>ROD</b> return on deposits; <b>ROSC</b> return on shareholders' capital; <b>NOM</b> net operating margin. <b>LES RATIO D'EFFICIENCE</b> <b>IEE</b> interest income to expenses; <b>OEA</b> operating expense to asset; <b>OIA</b> operating income to assets; <b>OER</b> operating expenses to revenue; <b>ATO</b> asset turnover; <b>NIM</b> net interest margin; <b>NNIM</b> net- non interest margin. <b>INDICATEUR DE QUALITÉ DES ACTIFS</b> <b>PEA</b> provision to earning assets; <b>APL</b> adequacy of provisions for loans; <b>WRL</b> write off ratio; <b>LR</b> loan ratio; <b>LTD</b> loans to deposits <b>LES RATIOS DE LIQUIDITE</b> <b>CTA</b> cash to assets; <b>CTD</b> cash to deposits <b>LES RATIOS DES RISQUES</b> <b>DTA</b> deposits to assets; <b>EM</b> equity multiplier; <b>ETD</b> equity to deposits; <b>TLE</b> total liabilities to equity; <b>TLSC</b> total liabilities to shareholder capital; <b>RETA</b> retained earnings to total assets	t-test d'égalité des moyennes  La régression logistique binaire  <i>Le réseau de neurones artificiels</i>  La méthode de k plus proches voisins	<b>t-test</b> ROA, ROE, NOM ATO, NNIM PEA, APL, LTD RETA  <b>La régression logistique</b> ROE OEA PEA TLSC, RETA	Les banques Islamiques sont plus profitables que les banques conventionnelles.  Les ratios ROA et ROE sont significativement plus élevés pour les banques islamiques.  Le ratio NOM est deux fois plus élevé pour les banques Islamiques relativement aux banques conventionnelles et la différence est significative.  Le ratio TLSC est significativement plus petit pour les banques Islamiques.
Kader and Asarpota (2007)	2000-2004 5 banques conventionnelles 3 banques islamiques UAE	<b>LES RATIOS DE PROFITABILITÉ</b> <b>ROA</b> return on assets; <b>ROE</b> return on equity; <b>PER</b> profit to total expenses. <b>LES RATIOS DE LIQUIDITE</b> <b>CTA</b> Cash&portfolio Inv/ deposits; <b>CTD</b> Credit to deposits <b>LES RATIOS DE SOLVABILITE</b> <b>ETD</b> Shareholder's equity to debt; <b>CA</b> debt to assets; <b>EM</b> Equity Multiplier <b>LES RATIOS D'EFFICIENCE</b> <b>NOM</b> Net operating margin; <b>AU</b> Asset utilization; <b>OE</b> Operating efficiency	t-test d'égalité des moyennes	ROE CTA, CTD ETD, CA, EM NOM , AU, OE	Le ratio ROE est significativement plus petit pour les banques Islamiques.  Le ratio ETD est significativement plus élevé pour les banques Islamiques.  Les ratios CA et EM est significativement plus petit pour les banques Islamiques.

Samad (2004)	1991-2001 6 banques islamiques 15 banques islamiques Bahrain	<b>LES RATIOS DE PROFITABILITÉ</b> <b>ROA</b> return on assets; <b>ROE</b> return on equity; <b>COSR</b> cost to income ratio. <b>LES RATIOS DE LIQUIDITÉ</b> <b>NetLTA</b> net laons / total assets; <b>LdSAF</b> liquid asset to deposit and ST funds; <b>LDBR</b> net loans/total deposit. <b>LES RATIOS DU RISQUE DE CREDIT</b> <b>EQTA</b> equity to asset ratio; <b>EQL</b> equity /net loan; <b>IMLGL</b> non performing loans/gross loans.	t-test d'égalité des moyennes	NetLTA	-
Rosly and Bakar (2003)	1996-1999 Malaisie	<b>ROA</b> return on assets; <b>ROD</b> return on deposits; <b>PM</b> net profit to operating income; <b>AU</b> asset utilisation; <b>NOM</b> net operating margin; <b>OER</b> operating efficiency ratio.	t-test d'égalité des moyennes	ROA, PM AU, NOM, OER	Le ratio ROA est significativement plus élevé pour les banques Islamiques.  Le ratio PM est significativement plus élevé pour les banques Islamiques.
Samad and Hassan (2000)	1984-1997 1 Isl. bank 8 conv. banks Malaysia	<b>LES RATIOS DE PROFITABILITE</b> <b>ROA</b> return on assets; <b>ROE</b> return on equity; <b>PER</b> profit expense ratio <b>LES RATIOS DE LIQUIDITE</b> <b>CDR</b> cash to deposits; <b>LDR</b> loan to deposits; <b>Current ratio</b> : current asset CA/current liabilities CL; <b>CAR</b> current asset/total assets <b>LES RATIOS DE SOLVABILITÉ</b> <b>DER</b> debt/equity capital; <b>DTAR</b> debt/total asset; <b>EM</b> total asset/share capital; <b>LDR</b> loan to deposits <b>COMMITMENT TO ECONOMY RATIOS</b> <b>LTA</b> loan term loan/total loans; <b>GBD</b> deposit invested in bonds/deposits; <b>MML</b> Mudaraba- Musharaka/loans	t-test d'égalité des moyennes	PER CDR DTAR GBD	Le ratio PER est significativement plus petit pour les banques Islamiques.  Le ratio DTAR est significativement plus petit pour les banques Islamiques.

Metwall y (1997)	1992-1994  15conv. banks 15 Isl. banks	<b>LES RATIOS DE LIQUIDITE</b> <b>CD</b> cash /deposits  <b>LES RATIOS DE STRUCTURE DE CAPITAL</b> <b>DA</b> total deposits/total assets; <b>EA</b> equity capital and reserve to asset  <b>LES RATIOS DU RISQUE DE CREDIT</b> <b>RL</b> funds channelled to direct investments /loan-able funds; <b>DL</b> loans used to finance durable/total loans; <b>PL</b> personal loans /total loans  <b>LES RATIOS DE PROFITABILITE</b> <b>YA</b> gross income/total assets; <b>PD</b> average return/deposits  <b>LES RATIOS D'EFFICIENCE</b> <b>XA</b> operating expenses/ total assets	Modèle Logit-Probit  L'analyse discriminante	<b>Le modèle Logit &amp; Probit</b> EA, DA, CD, RL, PL  <b>L'analyse Discriminante</b> PL, CD, DA, RL, EA	<b>Le modèle Logit &amp; Probit</b>  Plus le ratio EA est élevé, plus la probabilité que la banque soit Islamique.  Plus le ratio DA est élevé, plus la probabilité que la banque soit Islamique.  <b>L'analyse Discriminante</b> DA est le troisième ratio dans l'ordre d'importance qui discrimine les banques islamiques tandis que le ratio EA est classifié cinquième .
Iqbal (2001)	1990- 1998  12conv. banks 12 Isl. Banks	<b>LE RATIO CAPITAL/ACTIF</b> <b>LE RATIO DE LIQUIDITE</b> <b>CD</b> cash and accounts with banks to total deposits <b>DEPLOYMENT RATIO</b> total investment to total equity and total deposits <b>LE RATIO COUT/REVENUE</b> <b>RATIOS DE PROFITABILITE</b> <b>ROA, ROE.</b>	Comparaison des moyennes des variables	-	Le ratio capital/actif est plus élevé dans les banques islamiques.  Les ratios ROE and ROA sont plus élevés dans les banques islamiques.

## **CONCLUSION**

Dans ce premier chapitre, nous avons discuté des théories financières liées à la structure de capital et à la rentabilité ainsi que leurs applications dans un contexte islamique.

Les théories de structure de capital rapportent que la fiscalité, les coûts de défaillance, les conflits d'intérêt liés aux asymétries d'informations entre les différents acteurs, les filets de sécurité, les coûts de transactions et la réglementation prudentielle déterminent le niveau de capital dans les banques conventionnelles. Le respect des principes de la finance islamique ainsi que l'implication du comité consultatif de Shariah dans la gouvernance des banques islamiques nous permettent d'analyser les théories de structure de capital différemment. Dans un contexte conventionnel, la théorie de trade off suggère que l'arbitrage entre les avantages fiscaux et les coûts de faillite déterminent le ratio optimal de capital. Cependant, dans un contexte islamique, les coûts de faillite sont plus faibles grâce au principe de tangibilité dans les transactions financières ce qui impliquerait un plus faible ratio de capital dans les banques islamiques. Selon la théorie de pecking order, la forte asymétrie d'informations et les problèmes de signalement liés à l'émission de fonds propres conduisent les firmes à hiérarchiser les sources de financement. Dans un contexte islamique, plusieurs facteurs réduisent ces asymétries d'informations. L'exigence de la transparence des informations défendue par la finance islamique, l'exigence de la traçabilité de l'argent, l'exigence d'investir dans des investissements socialement responsables ainsi que les mécanismes participatifs de financement permettent à la banque de se protéger des problèmes liés aux asymétries d'informations. La théorie d'agence suggère que les conflits d'agence entre actionnaires et dirigeants favorisent l'endettement contrairement aux conflits d'intérêt entre actionnaires et déposants. Dans un contexte islamique, d'autres relations d'agence s'ajoutent à ces relations traditionnelles représentées par les relations actionnaires-déposants en compte d'investissement, dirigeant- déposants en compte d'investissement et dirigeants-comité consultatif de Shariah. La structure de capital des banques islamiques résultent d'un compromis entre les avantages et les inconvénients liés à ces cinq relations d'agence.

Les théories de marché ont étudié également les interactions qui existent entre le risque, la diversification et la performance. La rentabilité des actifs est essentiellement expliquée par le

niveau de diversification du portefeuille d'actifs. Nous avons montré que la diversification du portefeuille bancaire islamique est différent (activités, produits, secteurs, etc.), ce qui affecterait la profitabilité des banques islamiques. En plus, le degré de risque pris par les banques islamiques est différent (moindre) comparé aux banques conventionnelles. Cette caractéristique affecte également la profitabilité bancaire. Les théories de marché suggèrent que la rentabilité des capitaux propres est expliquée par la rentabilité des actifs et par le levier financier. Dans un contexte islamique, la rentabilité des capitaux propres est expliquée en grande partie par la rentabilité des actifs. L'effet de levier est plus faible dans les banques islamiques, comparées aux banques conventionnelles, du à l'existence des comptes d'investissement participatifs.